



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer

Planifier une France décarbonée

**Mise en consultation du public
de la programmation
pluriannuelle de l'énergie**

STRATÉGIE FRANÇAISE ÉNERGIE CLIMAT

1

La Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat (SFEC)

Le gouvernement travaille depuis 2021 à la révision des 3 documents de planification en matière de climat et d'énergie: la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), la Programmation pluriannuelle sur l'énergie (PPE) et le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Ces 3 documents constituent la Stratégie Française pour l'énergie et le climat (SFEC).

Cette stratégie vise à traiter de manière cohérente les enjeux de décarbonation et à renforcer l'articulation entre l'atténuation et l'adaptation au changement climatique:

- La SNBC et la PPE se fondent sur le même scénario de référence. Elles doivent garantir pour tous les secteurs (transports, agriculture, bâtiments, industrie, énergie, déchets) une adéquation entre le besoin et la ressource (énergie, capacité industrielle des filières, disponibilités de compétences...) à chacun des horizons temporels 2030 et 2050.
- La SNBC et la PPE visent à contribuer à l'objectif collectif de l'Accord de Paris: maintenir l'élévation de la température moyenne bien en-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et si possible à 1,5 °C.
- La SNBC définit la feuille de route en matière d'atténuation pour l'ensemble des secteurs, production et transformation d'énergie compris, et la PPE traduit de manière plus opérationnelle, pour les 10 années à venir, les orientations de la politique énergétique.
- La SNBC et la PPE prennent en compte les variabilités de l'évolution du climat futur pour que la stratégie climatique et énergétique de la France soit résiliente.



2.....

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

La PPE, qu'est-ce que c'est ?

Créée par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est un outil de pilotage de la politique énergétique de la France. Elle fixe les priorités d'actions pour la politique énergétique qui permettront à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050, une nécessité pour répondre au défi climatique. Autrement dit, elle fixe des objectifs concrets dans les domaines de consommation et de production énergétique (baisse des consommations, développement des énergies renouvelables et du nucléaire, etc.) pour les dix années à venir.

Quelle est sa durée ?

Chaque PPE porte sur deux périodes successives de cinq ans. Cette troisième PPE est établie pour la période 2025-2035. Comme les précédentes, elle sera revue à mi-parcours, en 2030.

Quel lien avec la stratégie nationale bas-carbone ? (SNBC)

La PPE est une étape clé pour mettre en œuvre la trajectoire définie par la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) à horizon 2050.

Elle adopte, pour le secteur énergétique, les mesures opérationnelles qui permettront, dans les 10 années à venir, de poursuivre les efforts pour mettre la France sur le chemin de la neutralité carbone.

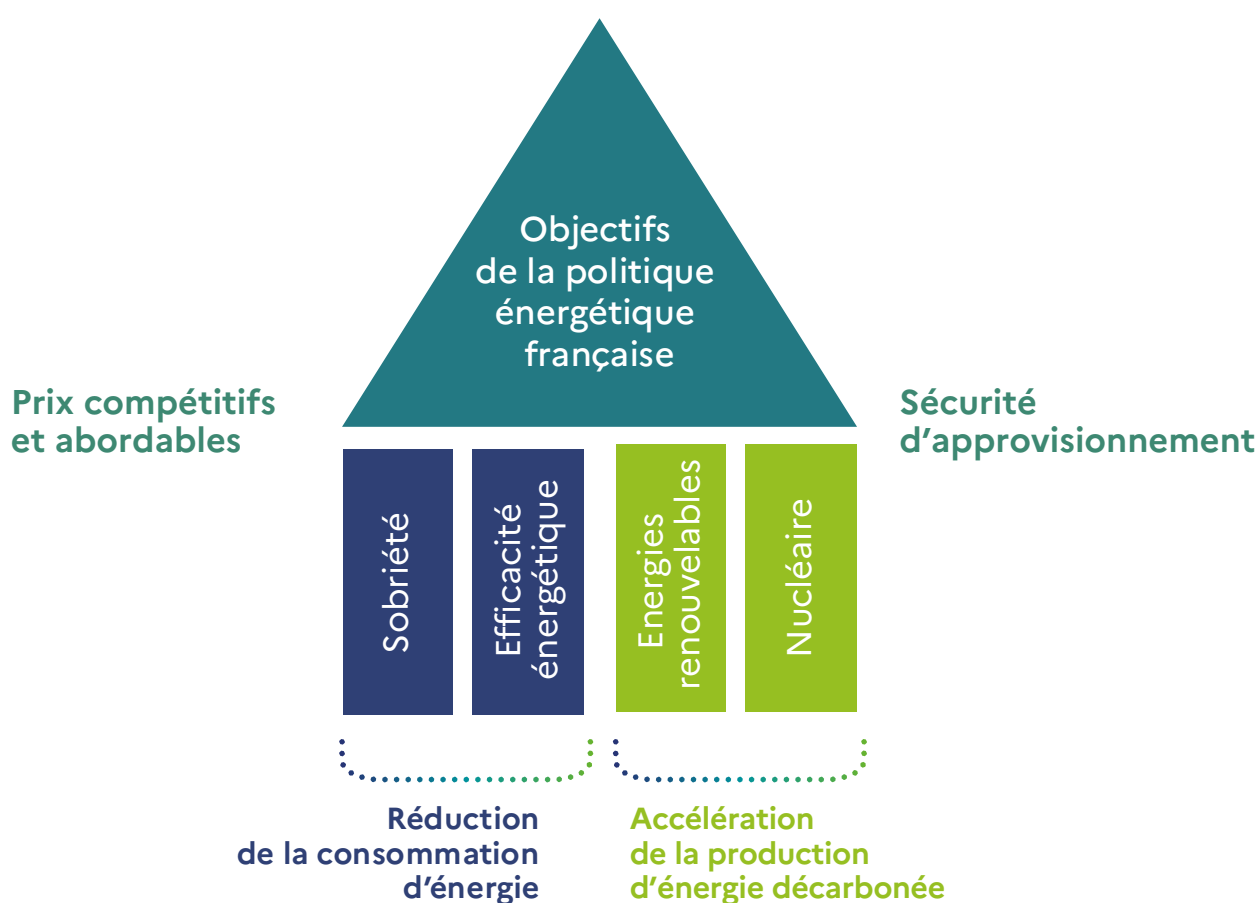
Quelle est l'ambition de la PPE ?

L'objet de la PPE 3 est de reprendre en main notre destin énergétique. Elle s'inscrit dans un triptyque indissociable: la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des prix de l'énergie et la préservation de la sécurité d'approvisionnement énergétique.

Cette stratégie s'appuie sur deux piliers: la réduction de notre consommation d'énergie, grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique, et l'accélération de la production d'énergie décarbonée avec la relance du nucléaire et le développement des énergies renouvelables.

L'ambition portée par la PPE 3 est de réussir à créer la bascule et passer d'une énergie carbonée autour de 60% en 2022, à une énergie décarbonée à hauteur d'environ 60% en 2030 et encore davantage en 2035.

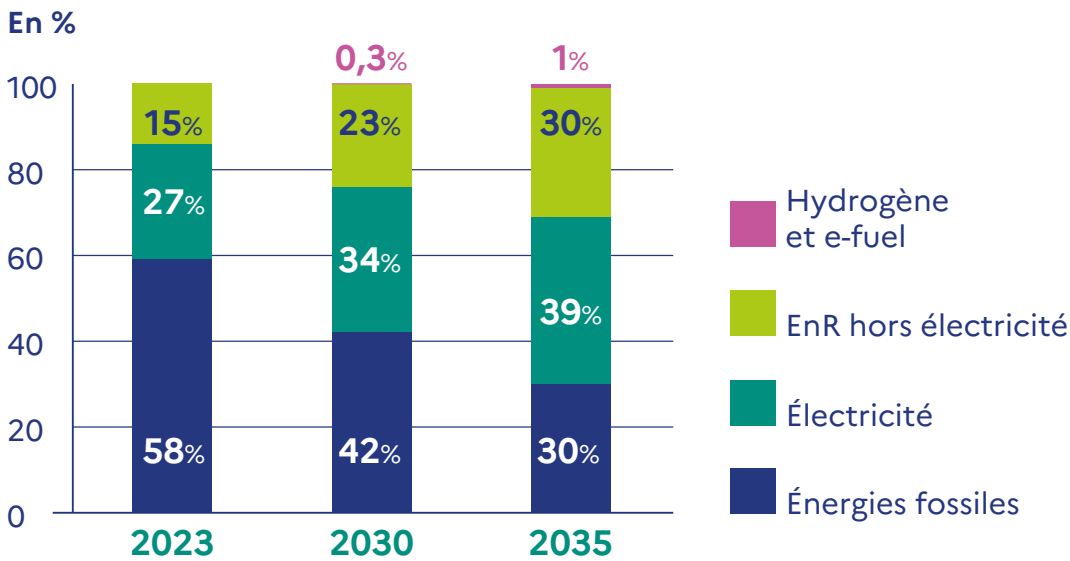
Protection de l'environnement,
dont lutte contre le changement climatique



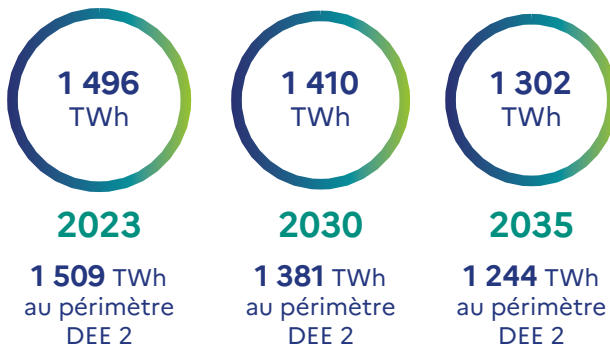
3

Notre stratégie pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles

Consommation finale énergétique



TWh d'énergie consommée



Nos objectifs de réduction de notre consommation

Notre consommation énergétique

Par rapport à 2012

- **30 %** en 2030

- **50 %** en 2050

Notre consommation d'énergie finale fossile

En 2022, nous consommons

près de **60 %** d'énergie finale fossile

Notre objectif est de n'en consommer plus que **42 %** en 2030

Mieux produire de l'énergie pour décarboner notre mix énergétique

Nucléaire

Lancement d'un programme de construction d'EPR 2 et redressement de la disponibilité du parc existant afin d'atteindre un niveau de production d'a minima 360 TWh/an et si possible de 400 TWh/an

Biocarburants

Augmenter de 40 % leur usage d'ici 2030 par rapport à 2019

Hydroélectricité

Augmenter de 2,8 GW notre capacité en incluant notamment des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) pour augmenter les capacités de stockage de l'électricité

Photovoltaïque

Multiplier entre 3,5 et 5 fois, à l'horizon 2035, la puissance installée en 2023

Hydrogène

Atteindre 8 GW déployés d'ici 2035

Chaleur renouvelable et de récupération

Multiplier par 2 la consommation de chaleur renouvelable et de récupération entre 2022 et 2035

Éolien terrestre

Atteindre 1,5 GW de capacité supplémentaire par an hors renouvellement, soit le maintien du rythme actuel de développement

Biogaz

Multiplier par 5 la production d'ici 2035

Éolien en mer

Atteindre 18 GW de capacités à horizon 2035, afin de produire plus de 10% de la production d'électricité décarbonée

Sécuriser notre approvisionnement et soutenir notre compétitivité

Sécurité d'approvisionnement

S'affranchir de la dépendance actuelle à des énergies fossiles importées

Flexibilité

Développer les flexibilités de la demande et de l'offre pour accompagner la transformation du système électrique, l'essor des énergies renouvelables et les évolutions de la consommation

Enjeux économiques et industriels

Renforcer la compétitivité de l'industrie française et européenne, soutenir la décarbonation de l'industrie et la réindustrialisation et veiller à protéger les plus vulnérables

Emplois et compétences

Anticiper les conséquences de la transition sur le marché et l'emploi et les compétences